

Document transmis par les propriétaires et à communiquer aux clients.

**Aux locataires de long séjour - gîtes 222 et 233 « Le Hackenberg »
VECKRING**

Suite aux problèmes liés à la propreté et au non respect de nos gîtes par d'anciens locataires.

Nous vous informons que pour les séjours de 4 semaines ou plus, nous effectuerons **un ménage complet pendant celui-ci, facturé à 35 €**, ainsi que le changement des draps gratuit, la date et l'heure sera à définir ensemble.

A votre départ, en plus du forfait ménage, si l'état du gîte nécessite **des heures de travail supplémentaires**, celles-ci vous seront facturées.

Nous vous alertons aussi que le gîte a une capacité de **5 couchages maximum voire 6 s'il y a un couple**. Par soucis de sécurité et d'assurance, **il est impératif de vous y tenir**, dans le cas contraire, **nous nous donnons le droit de vous refuser à votre arrivée**.

Enfin, vous êtes tenus de garder le gîte propre et de le maintenir dans un état raisonnable durant votre séjour, de nous prévenir si vous avez l'intention d'inviter des amis ou de la famille (en **nombre respectable et admissible**). Et bien sûr, de **respecter vos voisins et le voisinage**.

Comptant sur votre bienveillance et au **respect** à l'égard de notre gîte nous vous souhaitons un agréable séjour chez nous.

Pascal et Brigitte JOST

Aux locataires de 5 ou 6 personnes

Suite aux problèmes liés à la propreté et au non respect de nos gîtes par d'anciens locataires.

Nous vous informons que le forfait **ménage sera facturé d'office à 35 €**.

En plus si l'état du gîte nécessite **des heures de travail supplémentaires**, celles-ci vous seront facturées.

Nous vous alertons aussi que le gîte a une capacité de **5 couchages maximum voire 6 s'il y a un couple**. Par soucis de sécurité et d'assurance, **il est impératif de vous y tenir**, dans le cas contraire, **nous nous donnons le droit de vous refuser à votre arrivée**.

Enfin, vous êtes tenus de garder le gîte propre et de le maintenir dans un état raisonnable durant votre séjour, de nous prévenir si vous avez l'intention d'inviter des amis ou de la famille (en **nombre respectable et admissible**). Et bien sûr, de **respecter vos voisins et le voisinage**.

Comptant sur votre bienveillance et au **respect** à l'égard de notre gîte nous vous souhaitons un agréable séjour chez nous.

Pascal et Brigitte JOST